

ET SI NOUS TRANSFORMIONS TOUS NOS DÉCHETS ALIMENTAIRES EN RESSOURCES ?

Dans le cadre du Plan Climat, l'Eurométropole de Strasbourg s'est fixé comme objectif de diminuer la quantité de déchets dans la poubelle bleue de moitié en 2030 par rapport à 2010. Outre cet objectif ambitieux, la réglementation française oblige la collecte séparée des déchets alimentaires à tous les ménages à partir du 1^{er} janvier 2024.

Près d'un tiers des déchets du bac bleu sont des déchets alimentaires ! Ils représentent environ 71 kg par habitant et par an. Ils sont essentiellement constitués d'eau et peuvent être valorisés plutôt que brûlés.

Biogaz, électricité verte, compost, digestat sont autant de valorisations possibles. Le retour au sol du compost et du digestat permet d'enrichir nos sols et constitue une vraie alternative aux engrais chimiques.



LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES. C'EST PARTI !

Dès le début de l'année 2022, chaque habitant de l'Eurométropole de Strasbourg sera progressivement équipé pour trier ses déchets alimentaires.

Chaque habitant disposera à terme d'une solution pour trier ses déchets alimentaires. Les communes de moins de 10 000 habitants seront équipées en premier, en commençant par celles situées au Sud de Strasbourg, puis le déploiement se fera progressivement vers l'Ouest puis vers le Nord.

Viendront dans un second temps les communes de plus de 10 000 habitants et les différents quartiers de Strasbourg.

2022

LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ARRIVE À ECKBOLSHEIM

La mise en place de la collecte des déchets alimentaires sur Eckbolsheim se fera par étape au courant du premier trimestre 2022 :



ÉTAPE 1

Annonce des dates de distribution du matériel de collecte par courrier.

Les bornes d'apport volontaire seront installées et mises en service au même moment que la distribution des bioeaux.

Ces bornes adaptées à la collecte des déchets alimentaires sont discrètes et n'occupent qu'un 1m² au sol pour une hauteur d'1m30. Les bornes et les bacs qu'elles abritent seront rincés à chaque collecte.

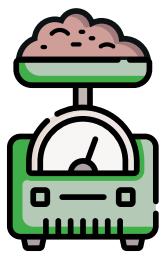
Une fois vos déchets alimentaires collectés dans votre sac en papier kraft, vous pourrez le déposer, bien fermé, dans la borne la plus proche de chez vous.

La collecte des bornes se fera deux fois par semaine.

ÉTAPE 2

Distribution à chaque foyer d'un bioseau (petite poubelle de 10L adaptée aux déchets alimentaires), d'une cinquantaine de sacs en papier kraft ainsi qu'un mode d'emploi, un mémo tri et la carte des emplacements des bornes dans votre commune.

La collecte des bornes se fera deux fois par semaine.



30 TONNES
DE DÉCHETS ALIMENTAIRES
VALORISÉS
EN 1 AN
À HOLTZHEIM

HOLTZHEIM : EXPÉRIMENTATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES EN APPORT VOLONTAIRE

Lors de la phase d'expérimentation menée à Holtzheim 80% des habitants trient leurs déchets alimentaires 95% des habitants sont satisfaits du dispositif en place.

En un an, plus de 30 tonnes de déchets alimentaires ont été valorisées en engrais naturel et énergie renouvelable.



ET SI JE COMPOSTE ?

Pas question d'abandonner le compostage qui permet de valoriser chez vous certains déchets en un compost utile pour vos plantes. Vous pourrez utiliser votre bioseau pour les déchets alimentaires que vous ne compostez pas, comme les os, les arêtes, les gros noyaux ou encore les peaux d'agrumes.



Strasbourg.eu
eurométropole

RÉUTILISER, RÉUTILISER, RECYCLER.
CHACUN PARTICIPE À SA MANIÈRE POUR ATTEINDRE
L'OBJECTIF Z, ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPI !

objectifz.strasbourg.eu